Cette communication publicitaire est exclusivement destiné aux clients professionnels en France et en Suisse, merci de ne pas redistribuer. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

A partir de 31 mars 2024

Invesco Bloomberg Commodity ex-Agriculture UCITS ETF

XAAG

Objectif du fonds

Invesco Bloomberg Commodity ex-Agriculture UCITS ETF a pour objectif de fournir, à la hausse comme à la baisse, la performance de Rendement total de Bloomberg ex-Agriculture and Livestock 20/30 Capped Index, moins les frais.

Un investissement dans ce fonds est une acquisition de parts dans un fonds indiciel géré passivement, plutôt que dans les actifs sous-jacents détenus par le fonds.

Informations sur les ETF

Date de lancement du fonds	22 mai 2017
Date de lancement de la classe d'actions	22 mai 2017
Frais courants [1]	0,19% p.a.
Frais de swap [1]	0,21% p.a.
Devise de base du fonds	USD
Devise de la classe d'actions	USD
Devise couverte	Non
Indice	Bloomberg ex-Agriculture and Livestock 20/30 Capped Index (USD)
Devise de l'Indice	USD
Ticker Bloomberg de l'indice	BBUXALCT
Méthode de réplication	Synthétique
Conformité avec les OPCVM	Oui
Umbrella fonds	Invesco Markets plc
Gestionnaire d'investissements	Assenagon Asset Management S.A.
gardien	Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Domicile	Irlande
Traitement des dividende	N/A
Code ISIN	IE00BYXYX521
WKN	A2DPAK
VALOR	36391095
SEDOL	BYXYX52
Ticker Bloomberg	XAAG GY
Actif sous gestion	USD 218,79m
NAV par action	USD 28,20
Actions en circulation	7.758.654
Classification SFDR	Article 6

Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

[1] Les frais courants comprennent les frais de gestion, de garde et d'administration mais excluent les frais de transaction tels que les frais de swap. Le coût total est la somme des frais courants et des frais de swap. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents juridiques pour plus d'informations sur les coûts.

Risques d'investissement

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements, ainsi que les revenus en découlant, vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations des taux de change. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité de leur apport. La capacité du Fonds à suivre la performance de l'indice de référence dépend de la capacité des contreparties à assurer la performance continue de l'indice de référence conformément aux contrats de swap, et serait également affectée par tout écart entre le prix des swaps et le prix de l'indice de référence. L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde des actifs ou agissant en tant que contrepartie de produits dérivés ou d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières. Les investissements dans des instruments qui offrent une exposition aux matières premières sont, de manière générale, jugés plus risqués, ce qui peut impliquer des fluctuations fortes de la valeur de l'instrument. Le fonds peut acheter des titres qui ne font pas partie de l'indice de référence et conclura des contrats de swap pour échanger la performance de ces titres contre la performance de l'indice de référence.

A propos de l'indice

L'indice Bloomberg ex-Agriculture and Livestock 20/30 Capped Index est un indice sur les matières premières non agricoles. Il comprend des contrats à terme sur 11 matières premières dont l'énergie, les métaux industriels et métaux précieux. Les matières premières sont pondérées par la liquidité et par la production globale avec une limite de pondération (individuelle ou par groupe) afin d'assurer une diversification. Afin de maintenir l'exposition, l'indice "roule" les contrats à terme arrivant à expiration tous les mois sur une période de 5 jours. L'indice est rebalancé tous les mois.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures.

Performance de l'indice, % de croissance depuis la création de l'indice

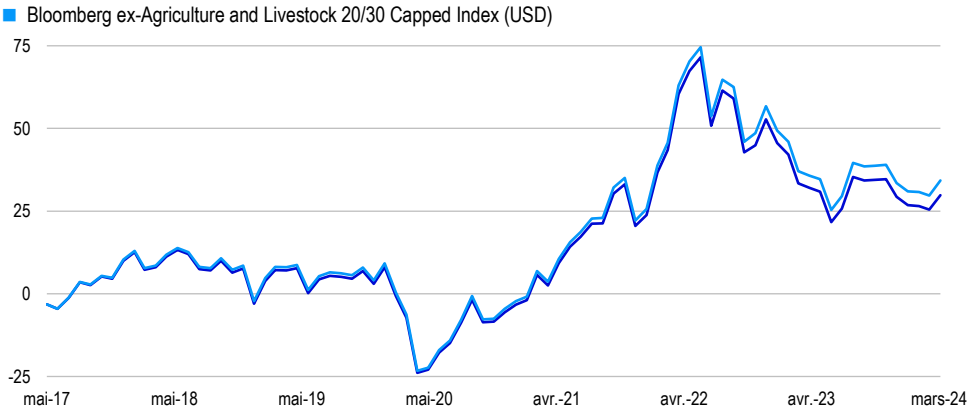

Performance cumulée au 31 mars 2024 (%)

	1Y	3Y	5Y	10Y	Date de création
ETF	-1,71	26,65	21,21	-	29,83
Indice	-1,11	29,44	24,21	-15,24	34,23

Performance calendaire (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
ETF	-12,86	17,54	28,07	-10,47	11,39	-11,85	-	-	-	-
Indice	-12,30	18,83	28,56	-10,46	11,66	-11,39	-	-	-	-

Performance sur 12 mois glissants (%)

	03.23 03.24	03.22 03.23	03.21 03.22	03.20 03.21	03.19 03.20	03.18 03.19	03.17 03.18	03.16 03.17	03.15 03.16	03.14 03.15
ETF	-1,71	-17,66	56,47	34,71	-28,95	-0,89	-	-	-	-
Indice	-1,11	-16,75	57,23	35,18	-29,01	-0,46	-	-	-	-

Source : Invesco, Bloomberg L.P., FactSet. La performance des ETF indiquée est calculée par rapport à la valeur liquidative, y compris les revenus nets réinvestis et déduction faite des charges courantes et des coûts de transaction du portefeuille, en USD. Les chiffres ne reflètent pas le cours réel des actions, l'impact de l'écart entre l'offre et la demande ou les commissions des courtiers. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. La performance de la la valeur liquidative de l'ETF diffère de celle de l'indice en raison des frais courants et des coûts de transaction du portefeuille et du fait que l'ETF ne détient pas nécessairement toujours tous les titres de l'indice dans leur pondération respective. Cet ETF ne facture pas de frais d'entrée.

Composition de l'indice (%)

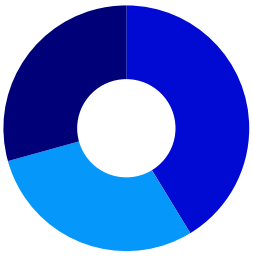

Énergie	41,70
Métaux précieux	29,70
Métaux industriels	29,60

Source: Invesco au **31 mars 2024**

Top expositions (%)

Nom	Poids
Commodities Exchange Centre (CEC) Gold Composite Commodity Future	20,61
Intercontinental Exchange Europe Brent Crude Electronic Energy Future	10,83
NYMEX New York Mercantile Exchange Light Sweet Crude Oil (WTI) Electronic Energy Future	10,55
Commodities Exchange Centre (CEC) Copper Composite Commodity Future	10,55
NYMEX New York Mercantile Exchange Henry Hub Natural Gas Electronic Energy Future	10,16
Commodities Exchange Centre (CEC) Silver Composite Commodity Future	9,05
LME London Metal Exchange Aluminium Monthly Pit Commodity Future	7,96
LME London Metal Exchange Nickel Monthly Pit Commodity Future	4,99
LME London Metal Exchange Zinc Monthly Pit Commodity Future	4,45
Intercontinental Exchange Europe Low Sulphur Gasoil Energy Future	3,80

Source: Invesco au **31 mars 2024**

Veuillez consulter le site etf.invesco.com pour obtenir des renseignements sur les positions des ETP. Les positions sont susceptibles d'être modifiées.

Informations importantes

Cette communication publicitaire est réservée exclusivement aux investisseurs professionnels en France et en Suisse.Il n'est pas destiné et ne doit pas être distribué au public.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais, français, allemand), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invescomanagementcompany.ie. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication.

Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente.

« Bloomberg®» et les indices Bloomberg listés ici sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, en ce compris Bloomberg Index Services Limited («BISL»), l'administrateur de l'indice (collectivement, «Bloomberg»), et font l'objet d'une licence accordée pour être utilisée à certaines fins par Invesco Markets plc («Licencié»). Bloomberg n'est pas affiliée au Licencié, et Bloomberg ne saurait approuver, cautionner, vérifier ou recommander le le fonds nommé aux présentes (le « Fonds »). Bloomberg ne saurait garantir l'opportunité, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou informations relatives au Fonds.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consultez le prospectus à jour.

L'offre du Fonds en Suisse s'adresse à des investisseurs qualifiés au sens de l'article 10 CISA. Le représentant et le banquier domiciliataire en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16 8002 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés et les rapports financiers peuvent être obtenus gratuitement du représentant. Les ETF sont domiciliés en Irelande.

Ce matériel a été communiqué par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irelande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

Glossaire

Indice de référence: Un indice par rapport auquel l'ETF est mesuré, en termes de performance relative, de risque et d'autres comparaisons utiles.

Produits dérivés: Les produits dérivés sont des instruments financiers dont les cours sont conditionnés par les variations ou les prévisions de cours d'un autre instrument financier qui est baptisé le «sous-jacent». Ces produits peuvent être utilisés à des fins de couverture ou de spéculation. Les produits dérivés les plus courants sont les certificats, les options, les contrats à terme et les swaps.

ETF: Fonds indiciel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »). Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

Contrat à terme de type "future": Un accord entre deux parties portant sur la vente d'une certaine quantité de marchandises à des conditions déterminées à l'avance sachant que la livraison et le règlement auront lieu à une date ultérieure.

Avec couverture: Le résultat escompté est de réduire l'exposition du portefeuille à un risque spécifique, tel que le risque de fluctuation entre les taux de change des devises ("couverture de change").

Méthode de réplication: Stratégie employée par le fonds pour atteindre son objectif

Cours au comptant: Le cours au comptant est le cours en date d'aujourd'hui des titres, des devises, de l'or ou d'autres actifs négociés à cette date. Le cours au comptant est en opposition avec le cours du contrat à terme (à savoir le cours d'un contrat à terme décidé aujourd'hui).

Swap: Un swap est un contrat dérivé dans lequel deux parties conviennent d'échanger des flux distincts de flux de trésorerie ou de rendement.

Réplication synthétique: Les fonds synthétiques possèdent un portefeuille diversifié d'actions qui peut différer de l'indice de référence. L'ETF passe un contrat avec une ou plusieurs banques (chacune étant une contrepartie), qui acceptent de payer toute différence entre la performance du portefeuille et celle de l'indice, moins les frais applicables. Ces contrats sont connus sous le nom de swaps. L'utilisation de swaps assure un suivi précis de l'indice mais introduit un risque de contrepartie : si une contrepartie ne paie pas la performance de l'indice due en vertu du contrat de swap, le ETF se fiera plutôt à la performance de son portefeuille d'actions, qui pourrait être inférieure à celle de l'indice. L'exposition d'un ETF à une contrepartie de swap est limitée par la réglementation sur les OPCVM, et limitée davantage par les mesures que nous imposons.

OPCVM: Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne.